

NOTA:

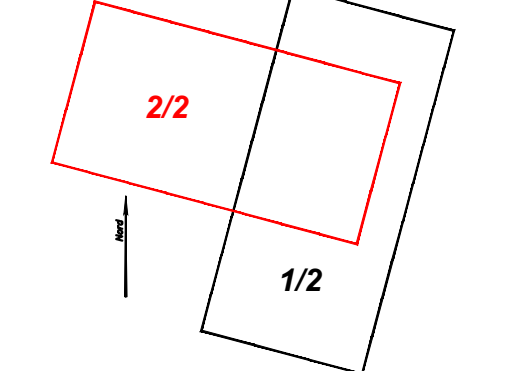
- La planimétrie est calculée dans le système RGF 93 (Conique Conforme 49).
- L'altimétrie est rattachée au NAF (Système IGN69 - Altitude normale).
- Plan établi dans les limites apparentes sans délimitation contradictoire du périmètre.
- Le tracé est issu de l'application cadastre par digitalisation et cotage sur le plan topographique sans consultation des titres de propriété.
- Les réseaux d'assainissement et cotés d'assainissement représentés en couleurs grises proviennent d'une archive fournie par le conseil Général.
- Le calcul d'emprise est établi à partir des plans "VP solution retenue - Standard.zip" reçus le 13 Avril 2017 par le Conseil Départemental.



Hôtel du Département  
Boulevard de France  
91012 EVRY

Direction des Déplacements  
Service Grands Projets de Déplacements

COMMUNES de Ballainvilliers et Saulx les Chartreux  
SPTC RN20  
PLAN PARCELLAIRE



Plan	2/2
Echelle	1/500

Indice	Modifications	Date
0	Etablissement du plan	17-08-2017
A	Modification des emprises suivant nouveau périmètre	04-06-2019

